© Drogues Info Service - 28 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

J'ai trouvé du shit dans la chambre de mon fils

Par Profil supprimé Postée le 20/08/2017 05:03

> Bonjour, notre fils de 17 ans fume depuis 2 ans je pense. Depuis sa scolarité et les relations familiales sont difficiles.Nous l'alertons, il nie l'évidence. Sa consommation augmente (sa chambre lorsque nous la nettoyons en son absence en montre tous les signes, tabac, feuilles, couteau..)
>
> Nous ne savons plus comment nous devons agir.
>
> Je voudrais 2 conseils :
>
> 1 Sa mère est moi souhaiterions rencontrer un conseiller pour savoir quoi faire (nous sommes démunis)
>
> 2 Nous venons de découvrir une quantité relativement importante de shit dans sa chambre. Que faire, lui rendre; la détruire ?
>
> Merci par avance de votre aide

Mise en ligne le 21/08/2017

Bonjour,

La découverte que vous avez faite dans la chambre de votre fils pose des interrogations. Nous comprenons que cela vous trouble. Une fois le choc provoqué par votre découverte, il vous faut vous employer à savoir ce que ce produit représente pour lui.

Le cannabis s'est introduit dans la vie de votre fils en période d'adolescence,moment parfois difficile avec des bouleversements physique et psychologique importants. Les changements que vous avez constatés sont très certainement en lien avec cette période faite d'expériences de toutes sortes dont fait partie le cannabis.

Un jeune peut aussi être amené à fumer pour calmer quelque chose, une souffrance , un conflit, un mal être. Le cannabis apportant alors un réconfort.

La recherche de sensations fortes, inévitable à l’adolescence, ne doit pas instaurer des habitudes de vie, puis des attitudes de dépendance qui seront d’autant plus difficiles à « désinstaller » qu’elles auront été précoces. Il est légitime de s’inquiéter quand un adolescent cherche à anesthésier sa pensée. A certaines doses, le cannabis n’est plus récréatif mais autothérapeutique, c’est-à-dire utilisé comme antidépresseur et/ou anxiolytique.

Il faut en effet réagir ! En laissant du cannabis dans sa chambre il est clairement dans la provocation et toute provocation est un appel. Il ne faut ni s’y dérober en faisant semblant de ne rien voir, ni foncer tête baissée. Dites lui que vous avez trouvé du cannabis en grande quantité dans sa chambre et que cela vous inquiète, que vous souhaitez en parler. S'il admet qu’il fume c' est déjà une bonne chose. Reste à évaluer sa consommation : quand, depuis quand, combien ?

En parler, c’est d’abord éviter de laisser planer un doute qui peut empoisonner vos relations. Mais ne le mettez pas en accusation. Evoquez d’abord ce que vous avez constaté, faites état de votre inquiétude. Pour éviter les moments de tension et donner toutes ses chances au dialogue, prenez rendez-vous – « Il faut que nous discutions ce soir après dîner » , pour dramatiser un peu ce moment et signifier ainsi l’importance que vous accordez au sujet. Dans la mesure du possible la présence des deux parents est importante. Vous allez lui faire part d’un souci partagé dont il doit prendre la mesure.

Vous craigniez peut être un éventuel traffic mais bien souvent les jeunes achètent en groupe pour leur propre consommation et le partage.En effet plus la quantité est importante moins il sera cher. Demandez lui pourquoi un telle quantité, il sera encore temps de décider ce que vous en ferez. Posez des limites: pas de cannabis , ni consommation à la maison.

Un rappel à la loi semble utile en lui rappelant que le cannabis est une substance illicite et que vous risquez gros en ayant du cannabis à la maison.

S’il cherche vraiment l’affrontement, faites intervenir un tiers, un psychologue, par exemple. Quand la relation avec l’adolescent se situe dans le conflit, la thérapie familiale est souvent une bonne issue. Le recours à un psychologue spécialisé est évidemment possible mais vous ne pourrez pas le forcer à arrêter de consommer ni même à consulter s'il n'est pas volontaire. L’objectif est de le responsabiliser sur sa santé psychique et physique.

Vous pouvez vous faire aider et conseiller par des professionnels officiant en CJC ou dans une Maison des adolescents. Les professionnels des Consultations Jeunes Consommateurs ou des Centres de Soins, d’Accompagnement et de Prévention en Addictologie accueillent gratuitement et confidentiellement les personnes ayant une problématique avec leur consommation et /ou leur entourage. Ce sont donc des psychologues, médecins, addictologues, éducateurs spécialisés qui vous accueilleront et vous aideront. Nous vous avons mis en bas de page quelques adresses de structures situés près de chez vous, n'hésitez pas à de les contacter.

Vous pouvez aussi consulter la brochure " Manuel de survie pour parents d'ados qui pètent les plombs "

Pour votre fils " Cannabis ce qu'il faut savoir " vous trouverez les différents liens en bas de page.

N’hésitez pas, si vous désirez être ponctuellement écouté, conseillé à nous joindre gratuitement et anonymement par chat via notre site ou nous appeler au 0800 23 13 13 (Ligne de Drogues Info Service, gratuite et anonyme depuis un poste fixe) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Arthur Rimbaud

13 bis, rue Rieux
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Tél : 01 77 70 75 87
Site web : www.ch4v.fr/addictologie-et-alcoologie/notre-approche-preven
Accueil du public : Lundi et jeudi 9h00 à 17h00 - Mardi et Vendredi de 9h00 à 16h00 - Mercredi 9h00 à 18h30
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous: mercredi, jeudi et vendredi (jeunes entre 12 à 25 ans), avec/sans accompagnement entourage (consultations pour toutes addictions)
Fermeture annuelle : Fermeture annuelle durant le mois d'Août et la 1ere semaine des vacances de Noel.

Voir la fiche détaillée

Maison des adolescents

- Maison des adolescents
- Manuel de survie pour parents
- Cannabis ce qu'il faut savoir